

Nouvel exercice pour la nouvelle présidente. Pas vraiment d'amélioration par rapport à la séance précédente. Elle est toujours aussi peu encline à répondre aux questions des élu-es et à échanger. Après la lecture des déclarations des organisations syndicales en début de séance, la présidente a répondu en deux phrases et a demandé au secrétaire du comité à poursuivre l'ordre du jour ! Circulez, il n'y a rien à voir ! Malheureusement pour elle, elle a dû réagir à minima à quelques points repris dans les déclarations. Avec un peu de chance, on parviendra à lui faire prononcer quelques phrases supplémentaires la prochaine fois !

## SNCF à l'heure du greenwashing

Les dirigeants des SNCF semblent se découvrir une fibre écologiste, notamment après les discours des politiques sur la sobriété énergétique qu'ils vantent dorénavant à tous les coins de rue. Avec la suppression de nombreux trains par manque de conducteurs ou suite à des fermetures de ligne, l'écologie a bon dos. Il convient de rappeler par ailleurs que **les SNCF sont parmi les entreprises possédant la flotte de véhicules de service la plus importante** en France. Mais sur ce sujet, pas un mot. Il doit s'agir d'une omission.

La grande mode est de prôner de **moins chauffer les locaux**. Outre qu'il existe de nombreux bâtiments où les problèmes de température sont permanents été comme hiver, la baisse de la température dans les locaux ne peut pas être envisagée comme la solution miracle. **Cette option relève davantage d'économies** que la direction veut faire partout et pas d'une prise de conscience de la catastrophe écologique qui s'annonce. Le travail en horaires décalés par exemple nécessite des locaux correctement chauffés. Quand on travaille de nuit, la température corporelle baisse et si les locaux ne sont pas suffisamment chauffés, ce n'est pas tenable.

Dans certaines entités, **des bruits courent que les bureaux pourraient être complètement fermés** à certaines dates ou certaines demi-journées, **obligeant les agents à télétravailler ou à leur imposer des congés**. Or, ni le télétravail ni les congés ne peuvent être imposés !

SUD-Rail a demandé si la direction préparait des mesures particulières suite aux discours gouvernementaux. Et, si c'était le cas, SUD-Rail a demandé à ce que notre Comité en soit informé et consulté.

Nous ne pouvons **pas accepter la dégradation des conditions de travail** des cheminotes et des cheminots **au nom d'une opération de greenwashing** qui ne vise une fois de plus qu'à faire des économies sur le dos des salariés. La direction a répondu en être à l'état embryonnaire dans ses réflexions et n'a pas été en mesure de donner les orientations de la DG IDF sur le sujet. La direction n'a pas souhaité dire si les directives viendraient du haut ou si les directeurs d'établissement auraient toute latitude dans les objectifs d'économies. Mais les consignes sont bel et bien tombées dans certains endroits : **bureaux chauffés à 19°, et les agents d'entretien sont déjà en train d'intervenir sur les installations réversibles !**



### Fédération des Syndicats de Travailleurs du Rail SUD-Rail

Syndicat de Paris Est  
168 rue Lafayette  
75010 Paris  
☎ 71.10.19 - 01.42.05.00.82  
📠 71.10.19 - 01.42.05.00.82  
sudrailparisest@gmail.com

Syndicat de Paris Nord  
39 bis boulevard de la Chapelle  
75010 Paris  
☎ 21.88.05 - 01.55.31.88.05  
📠 21.88.09 - 01.55.31.88.09  
www.sudrailpno.org  
sudrail.parisnord@wanadoo.fr

Syndicat de Paris Saint-Lazare  
190 bis avenue de Clichy  
Bâtiment D - 75017 Paris  
☎ 30.47.05 - 01.44.85.01.84  
📠 30.47.04 - 01.44.85.31.09  
www.sudrailpsl.org  
pslasud@gmail.com

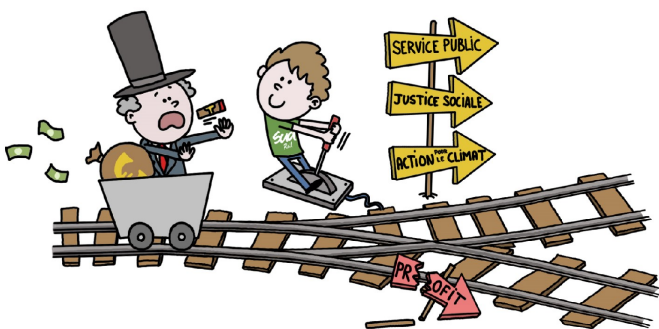
Syndicat de Paris Rive Gauche  
1 rue Georges Duhamel  
75015 Paris  
☎ 32.03.15 - 01.40.48.03.15  
📠 33.03.18 - 01.40.48.03.18  
sudrailprg@gmail.com

Syndicat de Paris Sud-Est  
40 allée de Bercy  
75012 Paris  
☎ 51.07.38 - 09.50.25.20.69  
📠 51.07.26 - 01.43.07.62.55  
www.sudrailpse.org  
sudrailpse@gmail.com

## Emploi : situation toujours aussi préoccupante

**S**ur le sujet de l'emploi, nous ne pouvons que constater que **la situation ne s'améliore pas**. Dans la majorité des établissements de notre périmètre, le nombre de départs est supérieur à celui des recrutements. Et dans les départs, le nombre de démissions dépasse même celui des départs en retraite !

POUR LE RAIL, CHANGEONS DE VOIE !



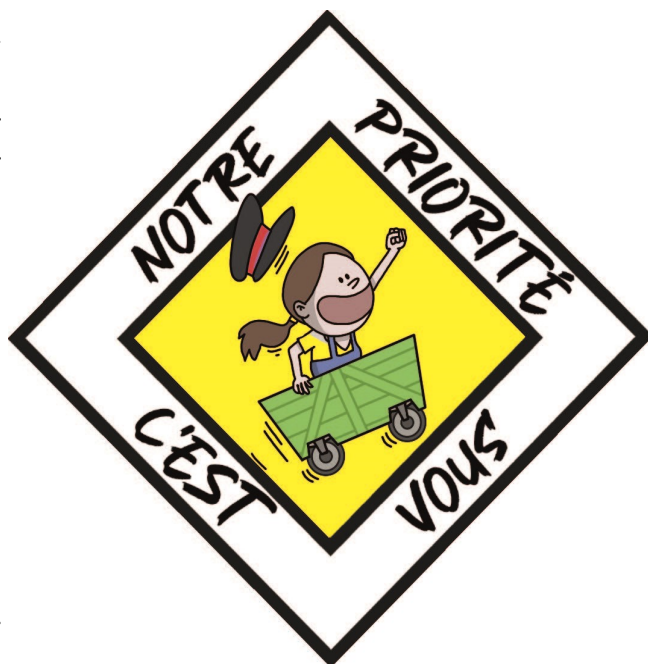
La gestion de l'emploi au sein de l'entreprise comme au sein de nos établissements **est catastrophique**. L'Île-de-France est une région où les effectifs sont particulièrement sous tension. Dans de nombreux établissements, les sous-effectifs ne sont pas un phénomène chronique mais une situation quotidienne qui vient **dégrader davantage les conditions de travail de ceux qui sont en poste**.

La direction ne fait même plus semblant de prendre en charge le problème. **Les signalements faits** sur ce sujet par les représentants du personnel depuis des mois – pour ne pas dire des années – **ont toujours été ignorés, voire parfois déniés**. Mais les faits sont là : les conditions de travail qui se dégradent inexorablement, **le management agressif** coupé des réalités du terrain et des préoccupations du quotidien, la désorganisation et la perte de sens du travail, **l'humain qui n'a plus sa place dans le travail**, la fin des recrutements au Statut – par

ailleurs de plus en plus vidé de son contenu –, **les faibles salaires** – qui plus est en Île-de-France où le coût de la vie est particulièrement élevé –, les difficultés à pouvoir trouver un logement décent qui ne soit pas trop éloigné de son lieu de travail... La liste de ce qui peut représenter un frein aux recrutements ou à la stabilité des effectifs est longue. **Mais le temps passe, rien ne change et la casse continue de plus belle**. La direction a admis que les chiffres n'étaient pas bons et que le volume des démissions était proche de celui d'avant COVID. Mais toujours rien de concret pour inverser la tendance.

Toujours certainement pour donner envie de rester dans l'entreprise, certains établissements ont pris **la fâcheuse habitude de systématiquement prolonger la période d'essai des nouveaux embauchés**. Si cette disposition est prévue dans l'accord de branche, elle ne peut toutefois pas se faire sans raison valable et sans en aviser l'agent au préalable. Or, ce n'est jamais le cas. Les agents concernés ne sont pas avisés et la prolongation de la période d'essai se fait sans avis et bien sûr sans leur accord. **Mais il ne manquerait plus qu'il faille informer les salariés de ce qu'on fait d'eux !** SUD-Rail a demandé s'il s'agissait de directives venues directement de la Direction Générale Réseau Île-de-France ou d'initiatives locales malheureuses et a exigé que ces pratiques cessent pour que l'exception ne devienne pas la règle. La direction a répondu qu'il n'y avait aucune directive de Réseau dans ce sens. **La DRH s'est engagée à faire un rappel aux établisse-**

**ments** en ce sens, leur demandant également d'avoir un temps d'échange avec le ou la salarié-e, y compris lorsque la période d'essai n'est pas prolongée. Ces échanges doivent permettre d'exprimer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas bien. Ce temps d'échange est rendu nécessaire surtout quand les agents suivent leur cursus de formation en école. SUD-Rail ne manquera pas de suivre ce sujet pour **ne pas laisser s'installer des dérives**.



## Salaires, le compte n'y est définitivement pas !

**A**près des annonces insuffisantes sur les salaires en juillet, le patronat ferroviaire récidive en cette rentrée dans l'insuffisance.

Alors que **la SNCF a engrangé de gros bénéfices** après un été où les trains ont été plus que pleins, le tout dans un contexte de très gros travaux, la juste récompense des efforts des cheminotes et des cheminots n'est pas au rendez-vous. Pourtant... nourriture, électricité, essence, logement, gaz, fournitures scolaires, abonnements divers et variés : **pas un jour ne passe sans que nous ne voyions les prix flamber**. Bien sûr, la guerre en Ukraine a un impact. Mais celle-ci ne doit pas cacher le problème de



fond : ce n'est pas la crise pour tout le monde. Les possédants ne se sont d'ailleurs jamais autant enrichis en France que ces dernières années, **leurs dividendes atteignant 44,3 milliards d'euros** au 2ème trimestre de cette année.

Face à cela, le gouvernement ne fait quasiment rien : des mesurette pour les travailleuses et les travailleurs ; et rien de précis concernant les superprofits. Pour l'heure, il faudrait se contenter de la charité de Total sur l'essence. Il paraît que c'est « *la fin de l'abondance* ». Mais pour qui ? **Il n'y a jamais eu d'abondance pour les travailleuses et les travailleurs avec un salaire minimum à 1 300 €.**

Main dans la main, gouvernants et possédants appliquent la même politique d'austérité qui mène depuis des décennies à la crise sociale.

C'est dans ce contexte que, le 14 septembre, SUD-Rail a pris part à un rassemblement à La Défense alors que se déroulaient une séance de négociations avec les patrons du secteur des transports. **Alors que les conflits locaux sur le pouvoir d'achat se multiplient** dans ce secteur, le patronat s'entête à mépriser celles et ceux qui assurent le mieux possible le service au public malgré les manques d'effectifs et les dégradations des conditions de travail. Lors de cette séance de négociations, **SUD-Rail a porté ses revendications** en pointant la nécessité d'une augmentation générale

des salaires et de mesures salariales exceptionnelles pour répondre à la crise et exigé une compensation intégrale de l'inflation sur les minimas de branche, une indexation automatique sur l'inflation, **une augmentation en sommes uniformes pour compenser l'inflation** déjà passée et celle à venir, des mesures exceptionnelles sur le pouvoir d'achat ainsi que l'instauration d'un 13ème mois de branche.

Côté patronat, nous n'avons pu constater qu'une vraie réticence à s'engager dans de grandes négociations, en renvoyant aux négociations de branche en fin d'année. La posture de l'UTP a donné le ton des prochaines semaines.

**Le patronat veut bien faire payer l'inflation aux salariés alors même qu'ils engrangent des profits faramineux en 2022.** Ils proposent le minimum pour éviter que les rémunérations de branches soient en-dessous du salaire minimum, juste pour quelques semaines... jusqu'à sa prochaine revalorisation. Pour le solde de 2022, l'ensemble des patrons de la branche ou de la SNCF nous renvoient à la fin de l'année. À la SNCF et dans ses filiales, au niveau des branches de la restauration ferroviaire de la manutention, dans les entreprises ferroviaires privées, la situation est la même : **de plus en plus de salariés n'arrivent pas à finir les fins de mois bien qu'ils passent une bonne partie de leur temps à travailler...** et ce dans des conditions de plus en plus difficiles ! Il est temps de passer à l'action et **d'obliger le patronat à mieux répartir les richesses que nous produisons** dans toutes les entreprises du secteur ferroviaire. Au-delà des discussions au sein de la branche ferroviaire, c'est dans ce contexte généralisé de chute du pouvoir d'achat que SUD-Rail a choisi, aux côtés d'autres organisations syndicales, d'étudiants et de lycéens, de **se joindre à la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du 29 septembre** pour un automne de réappropriation des richesses. **Il est temps de passer à la vitesse supérieure et de récupérer ce qui nous appartient.**



Du 17 au 24 novembre 2022  
**DANS NOS CSE**

**ON VOTE**

**Sud Rail**  
Union syndicale Solidaires

## La médecine du travail mal en point

**L**e CSE était consulté sur l'arrivée de deux **médecins du travail** au cabinet médical VOX de Paris Nord ainsi qu'à Moulin Neuf. Ces arrivées étaient nécessaires suite à **la démission d'un médecin et un autre en arrêt maladie**. La situation de la médecine du travail est préoccupante. De nombreux médecins ont d'ores et déjà démissionné, d'autres négocient une rupture conventionnelle ou sont en arrêt maladie de longue durée.

Au cabinet médical de Paris Est, **un poste est d'ailleurs toujours non couvert** suite à un départ en retraite. Le CSE devait être consulté lors d'une séance précédente, mais la consultation n'a pas pu se tenir car le médecin pressenti n'est pas resté ! Malgré l'anticipation possible lors d'un départ en retraite, **toujours aucun candidat à l'horizon**.



## Vos élu.e.s SUD-Rail au CSE Réseau Île-de-France

### PARIS EST

Mathieu BORIE	EIC PE
Julien CORDIER	EIC PE
Quentin DUCLOS	Infrapôle PE
Thomas MOUILLERON	Infrapôle PE
Nathalie PRADELLE	DG IdF
Mohamed MOUSSOUNI	DG IdF

### PARIS NORD

Anasse KAZIB	EIC PNO
Anthony LAMARTINE	Infrapôle PNO
Amor TRABELSI	EIC PNO

### PARIS SAINT-LAZARE

Romain CHAMPY	EIC PSL
Jean-Jacques DENISE	Infrapôle PSL
Aurélien MARCHAND	EIC PSL
Marc BLANCHÉDAN	Infrapôle PSL

### PARIS RIVE GAUCHE

Olivier CORRE	DG IdF
Nicolas PALMYRE	EIC PRG
Kaoutar SLOUMA	DG IdF

### PARIS SUD-EST

Julien DESMARETZ	EIC PSE
Marc LAUTRETE	ESTI